

Messieurs les Présidents des Groupements Pastoraux et Estives de l'Ariège
--

Foix, le 31 juillet 2007

**Objet : proposition d'accompagnement
au cours des expertises suite à une attaque d'ours.**

Messieurs les Présidents,

L'actualité récente, plus de 140 brebis tuées en Ariège en juillet, et les difficultés croissantes rencontrées par les éleveurs touchés face aux autorités, viennent encore renforcer l'inquiétude des présidents de Groupements Pastoraux sur les conséquences d'une attaque sur leur estive. Nous proposons à chaque éleveur, chaque berger, chaque président de GP d'être accompagné, s'il le souhaite, lors des expertises par un volontaire de l'ASPAP.

Lors de notre dernier conseil d'administration, Olivier Bedos, dont le troupeau à Orlu a perdu 94 bêtes, est venu raconter comment les gardes de l'ONC ont « oublié » de compter 21 brebis tuées, comment ils ont feint d'ignorer la large empreinte d'ours sur place, la trace de crocs sur le cou d'un agneau. Et surtout expliquer comment « **la pression a changé de côté** » lorsque 3 collègues éleveurs, membres de l'ASPAP, ont rejoint le groupe : avec calme et précision, ils ont exigé la reprise de l'expertise point par point, et ajouté au constat ces éléments déterminants pour la procédure d'indemnisation.

De l'avis de tous les adhérents et amis de l'ASPAP présents, **cette forme de solidarité mérite d'être généralisée**, au bénéfice de tous. Spontanément, une quarantaine d'entre nous s'est portée volontaire pour accompagner les éleveurs sur les prochaines attaques, selon le plan d'intervention suivant :

1. En cas d'attaque, l'éleveur appelle l'ASPAP au **06.30.29.90.86**. * Magali Boniface, animatrice coordonnera chaque « **double-expertise** » : choix du bénévole selon le secteur, contact ...
2. Le volontaire retrouve l'éleveur sur le lieu de l'attaque ; **avec calme, recul et précision, il assiste l'éleveur en suivant par point l'expertise** : rigoureusement, il relève tous les indices, photographie, note tous les éléments pris sur le terrain (voir mémento ci-joint)
3. Un **aide-mémoire en cas d'attaque** est joint au présent courrier, à destination des personnes présentes auprès des troupeaux (éleveurs, bergers, famille, amis ...).

Plus que jamais, l'expression déterminée de notre solidarité et notre exigence de justice doivent peser sur les autorités, en faveur de l'abandon de la procédure actuelle au profit d'une nouvelle, plus juste et transparente, réalisée avec les éleveurs et leurs représentants.

Nous vous remercions de faire connaître le présent courrier à toutes les personnes auxquelles il peut être utile, et vous adressons nos plus cordiales salutations.

Les Co-Présidents,
Alban Sentenac, Olivier Ralu, Claude Carrière